

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



RHONE

Publié le 24 février 2026

Délibération du Conseil Municipal du 23 février 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 17

Pouvoirs : 2

Votants : 19

Date de Convocation du Conseil Municipal :

10 janvier 2026

Ordre du jour complémentaire : 17 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois février à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN, Etienne DUVAL, Albane GENIN, Aymeric GIRARDON, Elvine LEON, Sandra LEZIN, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA, Frédérique MOULIGNEAU et Chani PETIT.

Excusés : Evelyne GIRARDON (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON) et Léo MOLINIE (pouvoir donné à Caroline MIRANDA).

2026-04 Délibération relative à la modification du tableau des emplois (création, modification et suppression de postes)

Rapporteur : Diogène BATALLA

Un agent titulaire actuellement du grade d'agent territorial spécialisé en école maternelle principal première classe a été promu au grade d'agent de maîtrise.

Il est proposé donc d'ouvrir ce poste et de nommer cet agent sur ce grade.

Dans le cadre du remplacement d'un agent qui prend sa retraite, il est nécessaire d'ouvrir un poste d'adjoint technique.

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.313-1 et L.332-23 du Code Général de la Fonction Publique,

VU le tableau des effectifs de la commune ;

VU les délibérations de création, suppression, modifications de poste prises précédemment ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE CREER** un emploi à temps complet à compter du 1^{er} mars 2026 dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise en catégorie C ;

- **DE CREER** un emploi à temps complet à compter du 1^{er} mars 2026 dans le cadre d'emploi des adjoints techniques en catégorie C ;
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au chapitre 012 du budget de la commune ;
- **DE FIXER** le tableau des emplois comme dans le tableau ci-après à compter du 1^{er} septembre 2025.

Postes permanents				
Filière	Catégorie	Grade	Horaire	Nombre de postes
Emploi fonctionnel	A	directeur général des services	35h	1
Administrative	A	attaché principal	35h	1
Administrative	C	adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	35h	1
Administrative	C	adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	35h	1
Administrative	C	adjoint administratif	35h	3
Technique	A	ingénieur principal	35h	1
Technique	B	cadre d'emploi technicien *	35h	1
Technique	B	technicien	35h	2
Technique	C	agent de maîtrise principal	35h	1
Technique	C	agent de maîtrise	35h	2
Technique	C	adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	35h	1
Technique	C	adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	35h	2
Technique	C	adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	33h	1
Technique	C	adjoint technique	35h	4
Technique	C	cadre d'emploi adjoint technique *	35h	1
Technique	C	adjoint technique	26h00	1
Médico-social	C	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	35h	1
Médico-social	C	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	33h	1
Médico-social	C	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	32h	1
Médico-social	C	ATSEM	33h	1
Sécurité	C	brigadier police	35h	1
Sécurité	C	gardien de police	35h	1
Sécurité	C	garde champêtre chef	17h30	1
Culturelle	B	assistant de conservation du patrimoine	35h	1
Culturelle	B	assistant d'enseignement artistique	8h	1
Culturelle	B	assistant d'enseignement artistique	3h	1
Sportive	B	éducateur sportif	3h	1
Animation	C	adjoint d'animation	19h	1
Animation	C	adjoint d'animation	16h	1
Animation	C	adjoint d'animation	13h	1
Animation	C	adjoint d'animation	9h	1
Animation	C	adjoint d'animation	8h	2

Postes non permanents				
Filière	Catégorie	Grade	Horaire	Nombre de postes
Médico-social	C	ATSEM	35h	1

Le Maire
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance
Chani PETIT

